

DIRE d'URBANISME

Au Greffe et pardevant Nous, Greffier du Juge de l'Exécution près le
TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NANTERRE

A COMPARU, **Maître Séverine RICATEAU**, Avocat inscrit au Barreau des
Hauts de Seine et celui de la société AXA BANQUE, poursuivant la vente sur
saisie immobilière.

LEQUEL A DIT :

Que pour compléter le cahier des conditions de vente déposé pour parvenir à
la vente citée en marge, et ce pour une parfaite information des candidats
acquéreurs, il annexe :

**Les renseignements d'urbanisme qui lui ont été délivrés par les
Administrations compétentes en OCTOBRE 2023 :**

Note de renseignements d'urbanisme

Alignement, localisation DPU (inclus dans la note de renseignements)

Plan de situation

Plan de masse

Fiche parcelle cadastrale

Relevé de propriété

Renseignements sous-sol, Carrières

Etat des risques pour l'information des acquéreurs et des locataires

L'adjudicataire devra faire son affaire personnelle de la situation résultant des
documents annexés sans recours possible contre le créancier poursuivant.

Desquels comparution et dire, Maître Séverine RICATEAU, Avocat, a requis
qu'il lui en soit donné acte et après lecture, il a signé avec Nous Greffier.

LE GREFFIER

Me Maître Séverine RICATEAU

Avocat

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE



NEULLY-SUR-SEINE

Récépissé de dépôt d'un certificat d'urbanisme d'information

AVOVENTES

Madame, Monsieur,

vous avez déposé une demande de certificat d'urbanisme d'information. **Le délai d'instruction de votre dossier est de UN MOIS** et, si vous ne recevez pas de courrier de l'administration dans ce délai, vous bénéficierez d'un certificat d'urbanisme tacite.

Cependant, veuillez d'ores et déjà trouver, ci-joint, un renseignement d'urbanisme concernant la ou les parcelles concernées qui reprend toutes les informations contenues dans le certificat d'urbanisme d'information.

La demande de certificat d'urbanisme n° **CU 092 051 23 00945** a été déposée en mairie le : 18/10/2023 00:00:00 par CABINET PAILLARD HPUC.

Cachet de la mairie :



Délais et voies de recours : Le demandeur peut contester la décision prise par un recours administratif ou un recours contentieux dans un délai de deux mois. L'auteur du recours est tenu, à peine d'irrecevabilité de notifier copie de celui-ci à l'auteur de la décision et au bénéficiaire de la non-opposition (article R. 600-1 du code de l'urbanisme).

ATTENTION : Si le cadre C du renseignement d'urbanisme ci-joint est vide, ceci provient d'une erreur de votre part dans la saisie de la référence cadastrale.

DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN ET DE L'HABITAT
TÉL : 01.10.88.88.91 - FAX : 01.40.88.87.40
HÔTEL DE VILLE – 96 AVENUE ACHILLE PERETTI 92522 NEULLY-SUR-SEINE CEDEX

www.neullysurseine.fr – urbanisme@ville-neullysurseine.fr



Demande déposée le 18 octobre 2023

Superficie :	3826 m ²	Par :	CABINET PAILLARD HPUC
Vos références:		Demeurant à :	266 AVENUE DAUMESNIL
Sur un terrain sis à :	74 BOULEVARD MAURICE BARRES		75012 PARIS 12
Référence cadastrale :	51 AI 85		

CADRE A : DROIT DE PREEMPTION ET BENEFICIAIRE DU DROIT

Le terrain est soumis au Droit de Préemption Urbain Renforcé (D.P.U.R) dont le bénéficiaire est l'établissement public territorial Paris Ouest La Défense (art.L.211-2 c. urb.). Son exercice est partiellement transféré au représentant de l'Etat dans le département en vertu de l'arrêté préfectoral DRIHL-SHRU n°2020-81 du 21/12/2020 prononçant la carence de l'article L.302-9-1 du C.C.H.

Nota : La mairie reste le guichet unique pour la réception des DIA

La commune n'est pas soumise au droit de préemption sur les fonds de commerce, fonds artisanaux et baux commerciaux.

La mairie dispose d'un « guichet unique » permettant le dépôt dématérialisé des DIA.

CADRE B : NATURE DES DISPOSITIONS D'URBANISME APPLICABLES AU TERRAIN

Zone : Zone UD, secteur UDb

La commune est couverte par un Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé par délibération du Conseil Municipal n°1 du 21/11/2013, modifié par délibération du Conseil Municipal n°1 du 24/09/2015, mis à jour par arrêté du maire du 09/12/2015 et du président de l'établissement public territorial Paris Ouest La Défense du 03/10/2016, 17/02/2020, 18/10/2022, 28/07/2023, modifié par délibération du Conseil de Territoire de l'EPT POLD du 20/12/2017, du 25/06/19, du 08/02/21 et du 29/06/2021

CADRE C : NATURE DES SERVITUDES APPLICABLES AU TERRAIN

Les limites de la parcelle se trouvent au bon alignement de la voie.

N'est pas frappé d'une déclaration d'insalubrité.

N'est pas frappé d'une interdiction d'habiter.

N'est pas frappé d'un arrêté de péril.

AC1 - Est compris dans un périmètre de protection autour d'un monument historique inscrit (immeuble, 60 bis av Charles de Gaulle, 12 rue d'Orléans)

Communications électronique - PT2 - Zone spéciale de dégagement

Majoration des volumes constructibles pour l'habitation, Majoration des volumes constructibles pour les programmes comportant des logements locatifs sociaux (L.151-28, 1° et 2° c.urb.)

CADRE D : OPERATIONS CONCERNANT LE TERRAIN

**CADRE E : RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES MAJEURS (L.125-5 Code Environnement)
Informations des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers.**

La commune est située dans des zones de risques précisées à l'adresse suivante:
<http://www.georisques.gouv.fr/>

L'ensemble du territoire communal est en zone de sismicité très faible (zone 1).

La commune est située dans le périmètre du plan de prévention des risques naturels prévisibles approuvé le 09/01/2004 et modifié le 11/07/2022 concernant les risques d'inondation de la Seine dans les Hauts-de-Seine (P.P.R.I.).

La commune est exposée aux retraits-gonflement des sols argileux.

La commune est exposée au potentiel radon de catégorie 1 (faible)

CADRE F : AUTRES SERVITUDES

Arrêté préfectoral n°SE/2000/20 du 16/05/2000 classant l'ensemble du territoire du département des Hauts-de-Seine en zone à risque d'exposition au plomb.

Arrêté préfectoral n°2004/355 du 22/12/2004 classant l'ensemble du territoire du département des Hauts-de-Seine en zone contaminée ou susceptible de l'être par des termites.

Arrêté préfectoral n°2000/189 du 06/07/2000 prescrivant l'isolement acoustique des bâtiments dans les secteurs affectés par le bruit.

Arrêté préfectoral du 07/12/2015 : la commune est concernée par la servitude d'utilité publique concernant les risques autour des canalisations de transport de gaz naturel affectant les établissements recevant du public et les immeubles de grande hauteur.

CADRE G : INFORMATIONS GENERALES

Délibération n°96 (102/2019) du 24/09/19 du Conseil de Territoire de POLD sur la réglementation aux changements d'usage des locaux destinés à l'habitation.

Délibération n°26 du 29/03/2018 sur les meublés de tourisme et l'obligation d'enregistrement de la déclaration préalable prévue à l'article L.324-1-1 du Code du Tourisme.

N'est pas frappé d'arrêté préfectoral portant sur les mérules

N'est pas compris dans un périmètre de rénovation urbaine, de restauration immobilière ou de résorption de l'habitat insalubre ni dans un secteur sauvegardé

N'est pas situé en zone de carrières

N'est pas compris dans un périmètre imposant l'autorisation ou la déclaration préalable à toute mise en location d'un bien en vertu de la loi ALUR et de ses décrets d'application.

N'est pas compris dans une zone à l'intérieur de laquelle, en vertu de l'article L.115-3 du code de l'urbanisme, les divisions sont soumises à déclaration préalable.

Délibération n°15 (15/2021) du 08/02/2021 du Conseil de Territoire de POLD approuvant le règlement local de publicité intercommunal

Délibération du Conseil Municipal n°24 du 15/12/22 confirmant le taux communal de la taxe d'aménagement à 5%. Le taux départemental est fixé à 2,30%. Le taux régional est fixé à 1%.

Raccordement aux réseaux d'assainissement collectif communaux et départementaux : contrôle non obligatoire en cas de vente (sur toute la commune). Pour toute question supplémentaire, contacter le Pôle Espace Public / assainissement de la Mairie.

Délibération du Conseil Municipal n°27 du 28/06/2012 instituant la participation pour le financement de l'assainissement collectif.

La présente notice d'urbanisme fait état des renseignements connus à ce jour par l'autorité indiquée ci-dessus. Elle constitue un simple document d'information et ne peut en aucun cas être considérée comme une autorisation administrative quelconque, ni un certificat d'urbanisme.

Neuilly-sur-Seine, le 18 octobre 2023



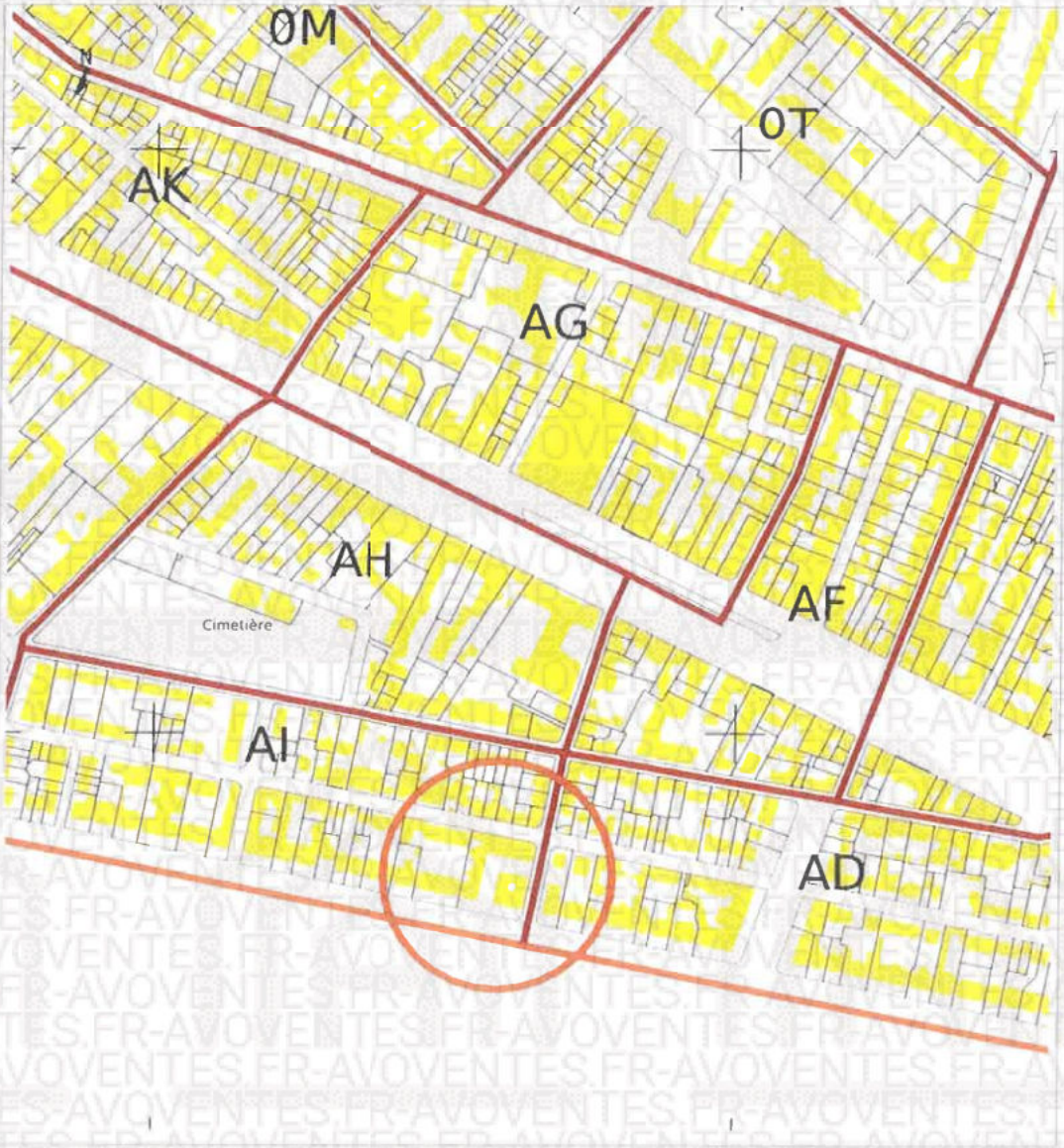
AVOVENTES

INFORMATION : Pour toute demande de certificat d'urbanisme d'information, de renseignement d'urbanisme ou de DIA, un portail dématérialisé (le « GUICHET UNIQUE ») est dorénavant à votre disposition depuis le site de la ville.

Commune de NEUILLY SUR SEINE (Département des Hauts de Seine)	Dossier n° 230517
Adresse : 74 boulevard Maurice Barrès et 1/5 square Claude Barrès	PLAN DE SITUATION
Cadastre : section AI n° 85	ECHELLE 1/5000
Contenance cadastrale : 3826 m²	

PROPRIÉTAIRE : **AVOVENTES**
Lots 61, 193, 333, 334, 335, 336 et 337 de l'état descriptif de division

EXTRAIT DE PLAN CADASTRAL



Commune de **NEUILLY SUR SEINE** (Département des Hauts de Seine)
Adresse : **74 boulevard Maurice Barrès et 1/5 square Claude Barrès**
Cadastre : section AI n° 85
Contenance cadastrale : 3826 m²

Dossier n°230517

PLAN DE MASSE

ECHELLE 1/1000

PROPRIÉTAIRE **AVOVENTES**

Lots 61, 193, 333, 334, 335, 336 et 337 de l'état descriptif de division

EXTRAIT DE PLAN CADASTRAL



Fiche parcelle cadastrale

Neuilly-sur-Seine
AI 85

Géofoncier

Fiche éditée le 24 octobre 2023 à 17h30 (UTC +0200)
Par

AVERTISSEMENT :

Les informations présentes sur cette fiche sont fournies à titre informatif.
Elles sont issues des bases de données du portail Géofoncier et de la DGFIP telles qu'elles se présentent à la date d'édition de cette fiche.

CARACTERISTIQUES

Commune : Neuilly-sur-Seine (92051)
Préfixe : 000
Section : AI
Numéro : 85

Adresse postale la plus proche :
2 Sq du Capitaine Claude Barres 92200 Neuilly-sur-Seine



INFORMATIONS CADASTRALES

Contenance cadastrale : 38 a 26 ca *
Parcelle arpentée : non

Pas d'information sur l'origine de la parcelle.

Lieu-dit cadastral : non renseigné

* Ne vaut pas certificat de surface



GEOMETRES-EXPERTS

Dossier(s) de géomètre-expert situé(s) sur la parcelle ou citant la parcelle :

• Copropriété : état descriptif de division (et plans annexés) et modificatif en 2000 par
Aucun document disponible sur Géofoncier

• Copropriété : état descriptif de division (et plans annexés) et modificatif en 1995 par
(dossier 95-0065 detenu par SELARL LANQUETIN & ASSOCIES)

Aucun document disponible sur Géofoncier

• Copropriété : état descriptif de division (et plans annexés) et modificatif en 2018 par
(dossier AC180219 detenu par SELARL RENFER et VENANT)

1 document disponible sur Géofoncier

• Copropriété : état descriptif de division (et plans annexés) et modificatif en 2021 par
Dossier M20/002469 detenu par SELAS GEXPERTISE CONSEIL)

1 document disponible sur Géofoncier

• Copropriété : état descriptif de division (et plans annexés) et modificatif en 2012 par
dossier 2007-4740 detenu par SARL SERRAIN ET ASSOCIE)

1 document disponible sur Géofoncier

Coordonnées des détenteurs :

Bientôt disponible

URBANISME

Cette commune est couverte par un PLU

UDb : Secteur recouvre une grande partie du territoire communal. Il se caractérise aussi par l'importance de ses espaces libres paysagers

Zone UDb

Lien : https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/api/document/e6c8855ff88ca1b7823c688132f2d6f1/download.file/92051_reglement_20210629.pdf

RISQUES

Lien de génération du rapport Géorisques

<https://www.georisques.gouv.fr/mes-risques/connaitre-les-risques-pres-de-chez-moi/rapport2?form-adresse=true&isCadastre=false&ity=Neuilly-sur-Seine&type=houseNumber&typeform=adresse&codeInsee=92051&lon=2.267760492470375&lat=48.875475>
Sq du Capitaine Claude Barres 92000 Neuilly-sur-Seine

VALEURS FONCIERES VENALES *

Dernière(s) vente(s) ayant eu lieu sur la parcelle :

• 3235670 €

Date de la mutation : 2021-07-09

Prix / m² estimé : 19033,35 € / m²

Locaux

dépendance (isolée)

appartement (170 m² , 5 pièce(s))

• 2897400 €

Date de la mutation : 2021-03-10

Prix / m² estimé : 12597,39 € / m²

Locaux

dépendance (isolée)

appartement (230 m² , 7 pièce(s))

• **3100000 €**
Date de la mutation : 2020-10-01
Prix / m² estimé : 9810,13€ / m²
Locaux
dépendance (isolée)
appartement (316 m² , 6 pièce(s))

• **60000 €**
Date de la mutation : 2020-07-15
Prix / m² estimé non disponible.
Locaux
dépendance (isolée)

• **3965000 €**
Date de la mutation : 2020-06-03
Prix / m² estimé : 13216,67 € / m²
Locaux
dépendance (isolée)
appartement (300 m² , 7 pièce(s))

• **3250000 €**
Date de la mutation : 2019-12-23
Prix / m² estimé : 10317,4€ / m²
Locaux
dépendance (isolée)
appartement (250 m² , 4 pièce(s))
appartement (65 m² , 2 pièce(s))

• **234000 €**
Date de la mutation : 2019-12-02
Prix / m² estimé : 10636,36 € / m²
Locaux
appartement (22 m² , 2 pièce(s))

• **28000 €**
Date de la mutation : 2019-06-28
Prix / m² estimé non disponible.
Locaux
dépendance (isolée)

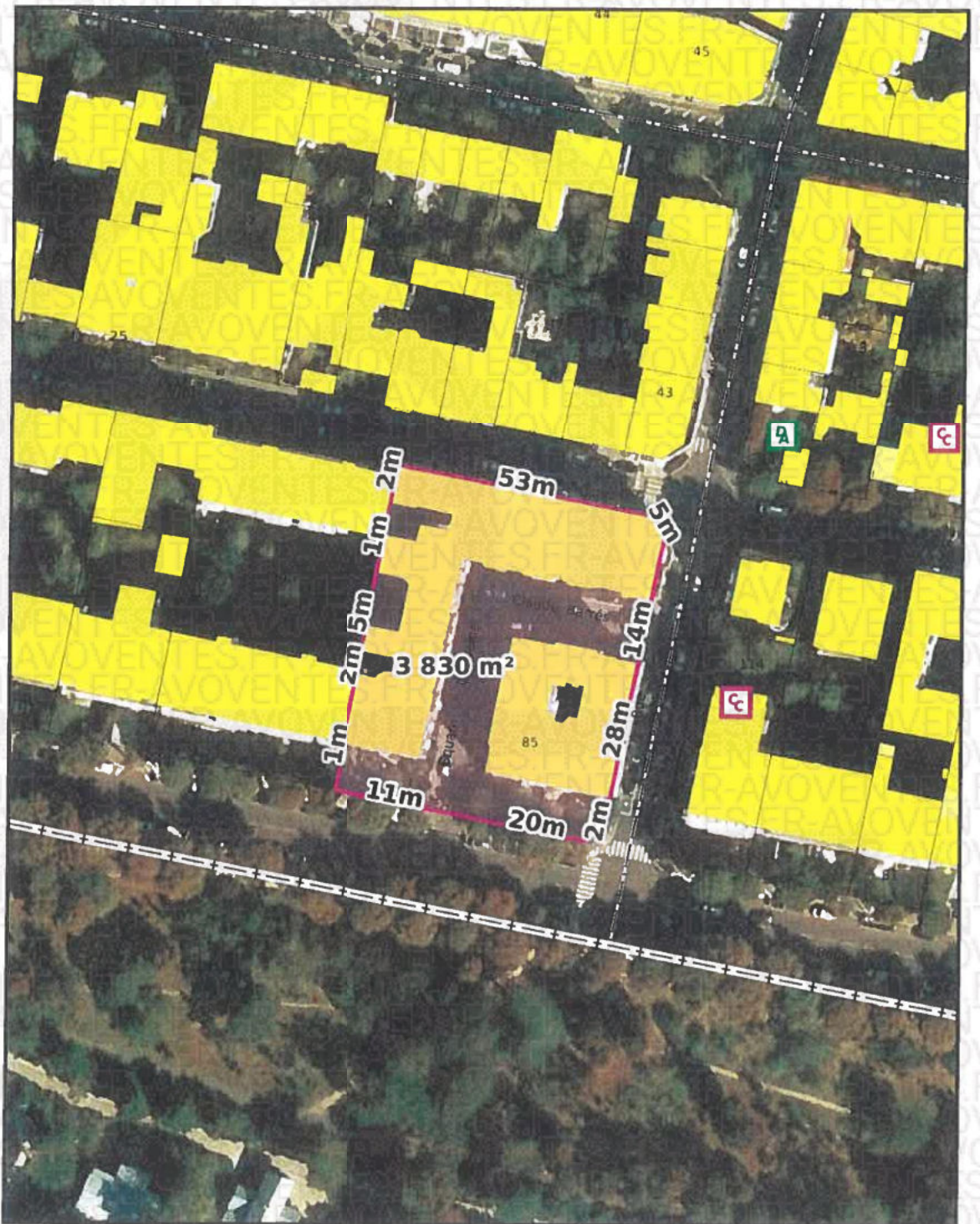
• **270000 €**
Date de la mutation : 2019-02-13
Prix / m² estimé : 8437,5 € / m²
Locaux
appartement (32 m² , 2 pièce(s))

• **1714400 €**
Date de la mutation : 2019-02-06
Prix / m² estimé : 10782,39 € / m²
Locaux
appartement (159 m² , 5 pièce(s))



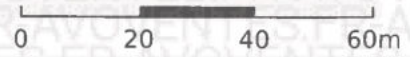
CABINET PALLARD
HMK

section AI n° 85



Commune : Neuilly-sur-Seine (92)
Edité le : 24-10-2023 17:29 (UTC + 1)
Edité par :

Echelle : 1 / 1000
Projection : RGF93 Lambert 93



ANNEE DE MAJ 2023		DEP DÉR 421	COM 045 EUILLY SUR SEINE	TFRS 007	RELEVÉ DE PROPRIÉTÉ	NUMERO COMMUNAL 045150																					
AVOVENTES																											
PROPRIÉTÉS BÂTIES																											
AN	SEC	N° PLAN	C PART	N° VOIRIE	DESIGNATION DES PROPRIÉTÉS	ADRESSE	CODE RIVOLI	BAT	ENT	NIV	N° PORTE	N° INVAR	S TAR	M EVAL	AF	NAT LOC	CAT	RC COM IMPOSABLE	COLL	NAT EXO	AN RET	AN DER	FRACTION RC EXO	% EXO	TR OSM	COEF	RC TIOM
20	43				55Q CAP CLAUDE BARRIS		000	A	83	83	01001	0409173 B 051A	3	11	DA	1	1797									1797	
					001 LOT 0000333	0 / 1035																					
					001 LOT 0000334	0 / 1035																					
					001 LOT 0000335	0 / 1035																					
					001 LOT 0000336	0 / 1035																					
					001 LOT 0000337	0 / 1035																					
20	43				55Q CAP CLAUDE BARRIS		000	A	83	83	01001	134343 B 051A	3	11	DA	1	247									247	
					001 LOT 0000332	0 / 1035																					
					001 LOT 0000334	0 / 1035																					
					001 LOT 0000335	0 / 1035																					
					001 LOT 0000336	0 / 1035																					
					001 LOT 0000337	0 / 1035																					
20	43				55Q CAP CLAUDE BARRIS		000	A	83	83	01001	134343 D 051A	3	11	DA	1	247									247	
					001 LOT 0000332	0 / 1035																					
					001 LOT 0000334	0 / 1035																					
					001 LOT 0000335	0 / 1035																					
					001 LOT 0000336	0 / 1035																					
					001 LOT 0000337	0 / 1035																					
20	43				55Q CAP CLAUDE BARRIS		000	A	83	83	02001	040918 J 051A	3	11	AP	1	7240									7240	
					001 LOT 0000338	0 / 1035																					
					001 LOT 0000334	0 / 1035																					
					001 LOT 0000335	0 / 1035																					
					001 LOT 0000336	0 / 1035																					
					001 LOT 0000337	0 / 1035																					
20	43				55Q CAP CLAUDE BARRIS		000	A	83	83	04001	040918 L 051A	3	11	FI	1	747									747	
					001 LOT 0000333	0 / 1035																					
					001 LOT 0000334	0 / 1035																					
					001 LOT 0000335	0 / 1035																					
					001 LOT 0000336	0 / 1035																					
					001 LOT 0000337	0 / 1035																					
20	43				55Q CAP CLAUDE BARRIS		000	A	83	83	16001	040918 J 051A	3	11	PK	1	814									814	
					001 LOT 0000061	3 / 1035																					

AVOVENTES

ANNEE DE MAJ		2023	DEP DIR	751	COM	951	SEUILLY SUR SEINE	TRES	011	RELEVÉ DE PROPRIÉTÉ	NUMERO COMMUNAL	950110																		
AVOVENTES																														
PROPRIÉTÉS BÂTIES																														
DESIGNATION DES PROPRIÉTÉS						IDENTIFICATION DU LOCAL				EVALUATION DU LOCAL																				
AN	SEC	PLAN	PART	VOIRIE	ADRESSE	N° PARC RIVOLI	BAT	EXT	NIV	PORTE	N° ENVAR	TAR	VAL	AF	N° LOC	CAT	NO EXP	IMPOSABLE	COLL	NAT	AN	FRACTION	RC	EXO	%	TC	COEF	RC	ITEM	
REV IMPOSABLE COM 2706 EUR COM													R EXO 0 EUR			R IMP 2706 EUR														
PROPRIÉTÉS NON BÂTIES																														
DESIGNATION DES PROPRIÉTÉS						EVALUATION										LIVRE FONCIER														
AN	SECTION	N° PLAN	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	N° PARC PRIM	PPDP	S	TAR	SUT	GROS GR	CL	NAT	CULT	CONTENANCE HA A CA	REVENU CADASTRAL	COLL	NAT	AN	RET	FRACTION	RC	EXO	%	TC	Feuille				
REV IMPOSABLE 0 EUR COM													R EXO 0 EUR			R IMP 0 EUR			TAXE AD 0 EUR			MAJ 0 EUR			LIVRE FONCIER					

Source : Direction Générale des Finances Publiques page 2

AVOVENTES

AFFAIRE : AXA BANQUE / AVOVENTES



RENSEIGNEMENTS SUR LES CARRIERES - SOUS/SOL

ADRESSE : 74 boulevard Maurice Barrès et 1/5 square Claude Barrès – 92200 NEUILLY SUR SEINE

CADASTRE : section AI n° 85

Dans l'état actuel des connaissances acquises par l'inspection générale des carrières et sous réserve de vérification par tous moyens appropriés, la situation de la propriété est la suivante :

N'est pas connue comme étant affectée par des travaux souterrains abandonnés.

Les renseignements ci-dessus sont donnés à titre indicatif. Il est rappelé que le propriétaire du sol est aussi propriétaire du sous-sol (art. 552 du code Civil).

Ces informations ne sont pas suffisantes pour compléter l'état des risques naturels et technologiques en application des articles L 125-5 et R 125-26 du code de l'environnement.

Paris, le 21 octobre 2023





**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Ce QR Code peut servir à vérifier l'authenticité des données contenues dans ce document

ÉTAT DES RISQUES POUR L'INFORMATION DES ACQUÉREURS ET DES LOCATAIRES

Établi le 9 novembre 2023

La loi du 30 juillet 2003 a instauré une obligation d'information des acquéreurs et locataires (IAL) : le propriétaire d'un bien immobilier (bâti ou non bâti) est tenu d'informer l'acquéreur ou le locataire du bien sur certains risques majeurs auquel ce bien est exposé, au moyen d'un état des risques, ceci afin de bien les informer et de faciliter la mise en œuvre des mesures de protection éventuelles.

L'état des risques est obligatoire à la première visite.

Attention! Le non respect de ces obligations peut entraîner une annulation du contrat ou une réduction du prix.

Ce document est un état des risques pré-rempli mis à disposition par l'État depuis www.geoalrisques.gouv.fr. Il répond au modèle arrêté par le ministre chargé de la prévention des risques prévu par l'article R. 125-26 du code de l'environnement.

Il appartient au propriétaire du bien de vérifier l'exactitude de ces informations autant que de besoin et, le cas échéant, de les compléter à partir de celles disponibles sur le site internet de la préfecture ou de celles dont ils disposent, notamment les sinistres que le bien a subis.

En complément, il aborde en annexe d'autres risques référencés auxquels la parcelle est exposée.

Cet état des risques réglementés pour l'information des acquéreurs et des locataires (ERRIAL) est établi pour les parcelles mentionnées ci-dessous.

PARCELLE(S)

92200 NEUILLY-SUR-SEINE

Code parcelle :
000-AI-85



Parcelle(s) : 000-AI-85, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE



RAPPEL

Plans de prévention des risques

Votre immeuble est situé dans le périmètre d'un plan de prévention des risques. Il peut être concerné par l'obligation de réaliser certains travaux. Pour le savoir vous devez consulter le PPR auprès de votre commune ou sur le site de votre préfecture

Recommandation

Pour faire face à un risque, il faut se préparer et connaître les bons réflexes.

Consulter le dossier d'information communal sur les risques (DICRIM) sur le site internet de votre mairie et les bons conseils sur georisques.gouv.fr/me-preparer-me-protger



INFORMATIONS À PRÉCISER PAR LE VENDEUR / BAILLEUR

INFORMATION RELATIVE AUX SINISTRES INDEMNISÉS PAR L'ASSURANCE À LA SUITE D'UNE CATASTROPHE NATURELLE, MINIÈRE OU TECHNOLOGIQUE

Le bien a-t-il fait l'objet d'indemnisation par une assurance suite à des dégâts liés à une catastrophe ? Oui Non

Vous trouverez la liste des arrêtés de catastrophes naturelles pris sur la commune en annexe 2 ci-après (s'il y en a eu)

Les parties signataires à l'acte certifient avoir pris connaissance des informations restituées dans ce document et certifient avoir été en mesure de les corriger et le cas échéant de les compléter à partir des informations disponibles sur le site internet de la Préfecture ou d'informations concernant le bien, notamment les sinistres que le bien a subis.

Le propriétaire doit joindre les extraits de la carte réglementaire et du règlement du PPR qui concernent la parcelle.

SIGNATURES

Vendeur / Bailleur

Date et lieu

Acheteur / Locataire

ANNEXE 1 : A L'ADRESSE SAISIE, LES RISQUES SUIVANTS EXISTENT MAIS NE FONT PAS L'OBJET D'UNE OBLIGATION D'INFORMATION AU TITRE DE L'IAL

INONDATION



Le Plan de prévention des risques naturels (PPR) de type Inondation nommé PPRI de la Seine a été approuvé sur le territoire de votre commune, mais n'affecte pas votre bien.
Date de prescription : 28/05/1998
Date d'approbation : 08/01/2004
Date de modification : 24/11/2021

Un PPR approuvé est un PPR définitivement adopté.

Le PPR couvre les aléas suivants :

Inondation

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'Etat qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

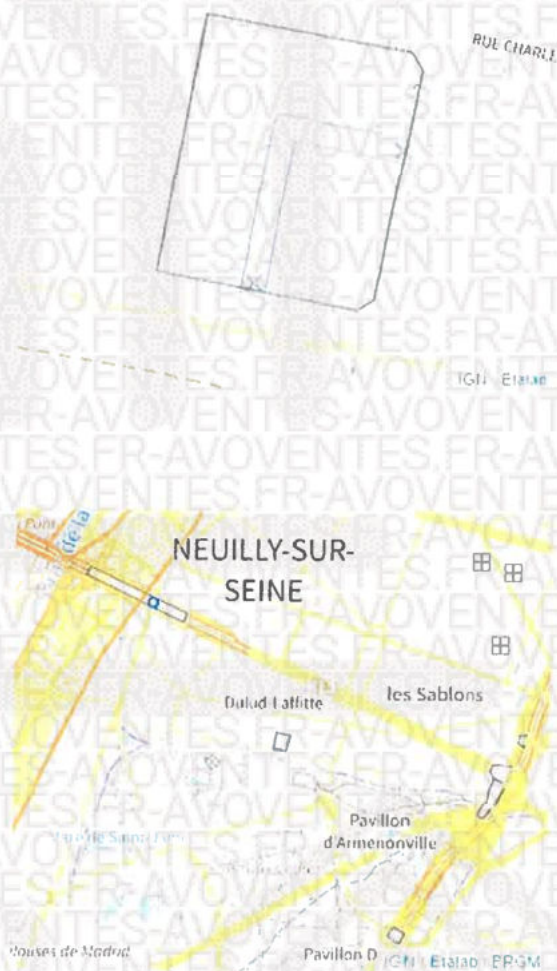
ARGILE : 0/3



- 1 Exposition faible
- 2 Exposition moyenne
- 3 Exposition forte

Les sols argileux évoluent en fonction de leur teneur en eau. De fortes variations d'eau (sécheresse ou d'apport massif d'eau) peuvent donc fragiliser progressivement les constructions (notamment les maisons individuelles aux fondations superficielles) suite à des gonflements et des tassements du sol, et entraîner des dégâts pouvant être importants. Le zonage argile identifie les zones exposées à ce phénomène de retrait-gonflement selon leur degré d'exposition.

Exposition nulle : aucune présence de sols argileux n'a été identifiée selon les cartes géologiques actuelles. Toutefois il peut y avoir des poches ponctuelles de sols argileux.



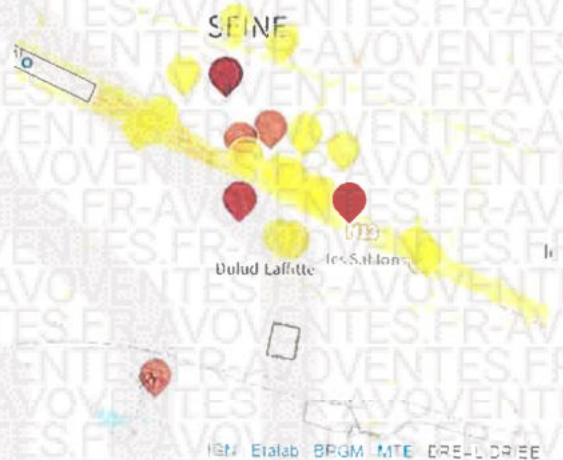
POLLUTION DES SOLS (500 m)



Les pollutions des sols peuvent présenter un risque sanitaire lors des changements d'usage des sols (travaux, aménagements changement d'affectation des terrains) si elles ne sont pas prises en compte dans le cadre du projet

Dans un rayon de 500 m autour de votre parcelle, sont identifiés :

- 40 site(s) référencé(s) dans l'inventaire des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)
- 16 site(s) potentiellement pollué(s), référencé(s) dans l'inventaire des sites ayant accueilli par le passé une activité qui a pu générer une pollution des sols (CASAS).



INSTALLATIONS NUCLÉAIRES DE BASE



Votre bien est situé à moins de 10 km d'une installation nucléaire de base, installation dans laquelle une certaine quantité de substance ou de matières radioactives est présente (ex. réacteurs nucléaires de production d'électricité (centrale nucléaire), installations de préparation, enrichissement, fabrication, traitement ou entreposage de combustibles nucléaires ; etc.).

Ces installations sont contrôlées par l'Autorité de Sureté Nucléaire.

Installation(s) concernée(s) :

- Laboratoire de chimie du plutonium ()

ANNEXE 2 : LISTE DES ARRÊTÉS CAT-NAT PRIS SUR LA COMMUNE

Cette liste est utile notamment pour renseigner la question de l'état des risques relative aux sinistres indemnisés par l'assurance à la suite d'une catastrophe naturelle

Nombre d'arrêtés de catastrophes naturelles(CAT-NAT) : 10

Source : CCR

Inondations et/ou Coulées de Boue : 9

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
INTE0000693A	11/05/2000	11/05/2000	30/11/2000	17/12/2000
INTE0100460A	06/07/2001	07/07/2001	06/08/2001	11/08/2001
INTE1616446A	28/05/2016	05/06/2016	15/06/2016	16/06/2016
INTE1804348A	15/01/2018	05/02/2018	14/02/2018	15/02/2018
INTE2016904A	09/05/2020	09/05/2020	06/07/2020	29/07/2020
INTE9300038A	31/05/1992	01/06/1992	04/02/1993	27/02/1993
INTE9800231A	05/08/1997	06/08/1997	12/06/1998	01/07/1998
INTE9900346A	30/05/1999	30/05/1999	21/07/1999	24/08/1999
INTE9900627A	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999

Mouvement de Terrain : 1

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
INTE9900627A	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999

ANNEXE 3 : SITUATION DU RISQUE DE POLLUTION DES SOLS DANS UN RAYON DE 500 M AUTOUR DE VOTRE BIEN

Base des installations classées soumises à autorisation ou à enregistrement

Nom du site	Fiche détaillée
SCI AINEUIL	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007405225
CIME NEUILLY	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007405765
MONOPRIX LES SABLONS	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007405801
Orange	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007407090
SACEM	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007407232
FIRMENICH ET CIE SAS	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007407481
S A S C C	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007408149
BG PRESSING	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007409212
NEUILLY RESTAURATION (Mac Donald)	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007409229
METROPOLE TELEVISION SA	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007406581
ACEP INVEST 2 CDG NEUILLY	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007407190
JARDIN D'ACCLIMATATION	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0057500026
ZUBLIN Immobilière Paris Ouest 1	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007408900
MA TEINTURIERE	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006516027
VALET SERVICE	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006516021
ALASKA NEUILLY	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006516664
HOPITAL AMERICAIN	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006516985
FLANDRIN B	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006517681
GREEN PRESSING	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006518604
LAV'CLUB Longchamps	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006518753
LAV'CLUB Hôtel de ville	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006518754
CHEZY PRESSING	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006518918
TEINTURERIE DU PARC	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006518919
TEINTURERIE DE L'EGLISE	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006521993

Nom du site	Fiche détaillée
LOC INTER IMMOBILIER	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007405572
M6 METROPOLE TELEVISION (89)	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007405574
BNP PARIBAS REPM	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007405677
GEcina	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007406726
SACEM	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007407149
SERVIER ORS NEULLY	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007407150
LABORATOIRE SERVICER ORS	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007407151
CUSHMANN et WAKEFIELD	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007407364
NEULLY PRESSING	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007407517
PUIG PRESTIGE BEAUTE	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007407601
VINCI IMMOBILIER	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007408825
SOCIETE DU PIPELINE SUD EUROPEEN	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006514531
SABLONS PRESSING	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006514824
ESSET PM (ex FONCIA IPM NEULLY PILOT)	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007405885
CABINET JOURDAN	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007407980
SAS GUINOT	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007405880

Inventaire CASIAS des anciens sites industriels et activités de services

Nom du site	Fiche détaillée
Garage Central	https://fiches-risques.bram.fr/georisques/casias/SSP3884102
Auby (Société Immobilière)	https://fiches-risques.bram.fr/georisques/casias/SSP3884607
Couleuvre et Bauby	https://fiches-risques.bram.fr/georisques/casias/SSP3887376
AGREGIS	https://fiches-risques.bram.fr/georisques/casias/SSP3884100
Chanel	https://fiches-risques.bram.fr/georisques/casias/SSP3886078
AVOVENTES (Laboratoire)	https://fiches-risques.bram.fr/georisques/casias/SSP3887368
TOTAL (Société Française de Distribution) (Société)	https://fiches-risques.bram.fr/georisques/casias/SSP3888139
Diparco (Société)	https://fiches-risques.bram.fr/georisques/casias/SSP3888280
AVOVENTES (Garage)	https://fiches-risques.bram.fr/georisques/casias/SSP3888246
Consten Grundig (Société)	https://fiches-risques.bram.fr/georisques/casias/SSP3884982
Avis (Société), anc. Société Codfrey Davis, anc. Société Neuilly-Auto-Hall	https://fiches-risques.bram.fr/georisques/casias/SSP3888126
Société Anonyme Immobilière du 157 Avenue de Neuilly ; anc. TOTAL (Société Française de Distribution) (Société), anc. Société LILLE BONNIERES et COLOMBES	https://fiches-risques.bram.fr/georisques/casias/SSP3888140
Grands Garages souterrains (Société des)	https://fiches-risques.bram.fr/georisques/casias/SSP3887628
Havas Conseil et Société cretoise de participation	https://fiches-risques.bram.fr/georisques/casias/SSP3888477
Warner Bross France (Société), anc. Société Foncière de Bureaux Parisiens et UNIBAIL Investissements (deux sociétés en même site)	https://fiches-risques.bram.fr/georisques/casias/SSP3888535
LSD (Garage)	https://fiches-risques.bram.fr/georisques/casias/SSP3887537